



UN DIPLÔME COLLÉGIAL POUR UN POSTE DE  
CHOIX DANS L'INDUSTRIE ET DE PLUS  
GRANDES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT!

UN RETOUR AUX ÉTUDES SUR UN **PLATEAU D'ARGENT**:

- » 2 ans en alternance travail-études chez l'une des entreprises participantes
- » Possibilité de combiner les études et le travail : l'employeur te libère pour ta formation, l'horaire te permet de travailler à temps partiel
- » Rémunération par l'employeur pour les 2115 heures du programme : 1380 h de cours et 735 h de stage
- » Horaire de cours de jour du lundi au jeudi, en moyenne 23 h de cours par semaine
- » Année 1 à distance avec des laboratoires en présentiel en fin de session. Certains cours sont en classe virtuelle (synchrone) avec les étudiants du DEC.
- » Année 2 en présence au campus de Rouyn-Noranda
- » Soutien pour le logement et le transport
- » Une formation appliquée, beaucoup d'heures de pratique dans des laboratoires de qualité
- » Une équipe d'enseignants reconnue pour son engagement et son support dans la réussite des personnes étudiantes
- » Accès à tous les services d'aide du cégep
- » Un accompagnement spécifique pour les personnes en retour aux études (ex : soutien en informatique)

**L'INDUSTRIE À TA ++  
portée**

**IMPLICATION PERSONNELLE**

- » Assister aux cours, de jour, selon l'horaire établi
- » Prévoir du temps pour les travaux et la préparation aux examens
- » Apprendre de nouvelles technologies
- » Lors de la première année, faire des cours à distance et être disponible pour les laboratoires en présence à la fin des sessions
- » Suivre le cours Mathématique TS4 Mise à niveau si nécessaire
- » Assumer les heures de travail en entreprise, tel que convenu avec l'employeur

**PARCOURS EN ALTERNANCE  
TRAVAIL-ÉTUDES PORTÉ PAR :**



| ANNÉE 1<br>COURS À DISTANCE AVEC LABORATOIRES PRATIQUES<br>EN PRÉSENTIEL EN FIN DE SESSION  |   |   | ANNÉE 2<br>COURS EN PRÉSENCE AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA   |  |  |
|---|---|---|---|--|--|
| SESSION 1 : AUTOMNE<br>FIN AOÛT-DÉCEMBRE  | SESSION 2 : HIVER<br>FIN JANVIER-MAI  | ÉTÉ : FIN MAI À<br>FIN AOÛT                                       | SESSION 3 : AUTOMNE<br>FIN AOÛT - DÉCEMBRE  | JANVIER  | SESSION 4 : HIVER<br>FIN JANVIER - MAI   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 COURS (300 H)</li> <li>• 20 HEURES DE COURS ET LABORATOIRES PAR SEMAINE À DISTANCE</li> <li>• 45 HEURES DE LABORATOIRES PRATIQUES EN FIN DE SESSION</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 COURS (345 H)</li> <li>• 23 HEURES DE COURS ET LABORATOIRES PAR SEMAINE À DISTANCE</li> <li>• 30 HEURES DE LABORATOIRES PRATIQUES EN FIN DE SESSION</li> </ul> | <p><b>STAGE EN ENTREPRISE</b><br/>TEMPS PLEIN<br/>12 SEMAINES</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 COURS (360 H)</li> <li>• 24 HEURES DE COURS ET LABORATOIRES PRATIQUES PAR SEMAINE</li> <li>• MINIMUM 1 JOURNÉE DE STAGE EN ENTREPRISE PAR SEMAINE</li> </ul> | <p><b>STAGE EN ENTREPRISE</b><br/>TEMPS PLEIN<br/>3 SEMAINES</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 COURS (375 H)</li> <li>• 25 HEURES DE COURS PAR SEMAINE, EN PRÉSENCE</li> <li>• MINIMUM 1 JOURNÉE DE STAGE EN ENTREPRISE PAR SEMAINE</li> </ul> |

## CONDITIONS D'ADMISSION

Est admissible à un programme d'études conduisant à une attestation d'études collégiales la personne qui possède une formation jugée suffisante par le collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- » Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- » Être visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou bénéficiaire d'un programme gouvernemental;
- » Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;
- » Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles.

De plus, le candidat doit remplir cette condition particulière :

Avoir réussi le cours de mathématiques technico-sciences (TS) de 4<sup>e</sup> secondaire. Dans le cas où le candidat ne remplit pas cette condition particulière, il devra suivre ce cours durant la première session de l'AEC.



**TOUTES LES INFORMATIONS AU**  
CEGEPAT.QC.CA/FORMATION-CONTINUE

**VISITE LES LABORATOIRES DU CÉGEP**  
EN TE RENDANT SUR NOTRE SITE WEB